



Aide à l'animation d'une salle de musiques actuelles : « Promouvoir l'accès à la culture en général, les musiques actuelles en particulier »

Thématiques : Culture et Loisir

Mots clés : Jeunesse - Accompagnement - Animation – Multimédia - communication

Organisme d'accueil: Association IMAJ'

Date de début : septembre 2017

Durée : 10 mois

Durée hebdomadaire : 28 heures

Mission

La vie d'une salle de Musique Actuelle ne se limite pas à la programmation de concerts. Elle propose en plus une animation locale et départementale ayant pour supports les musiques actuelles envers le public, les groupes. Cela passe par un panel d'activités : des cours de musique, la mise à disposition de box de répétitions, un tremplin pour les jeunes musiciens, un dispositif d'accompagnement...

Les objectifs du service civique :

- participer à toutes les tâches liées à l'animation de la salle de Musique Actuelle (SMA);
- accueillir et accompagner les différents publics d'une SMA ;
- veille et actualisation d'un centre documentaire musique actuelle (via les outils web)
- participer et encourager la participation de tous via des actions pédagogiques ou de mise en réseau autour de la pratique des musiques actuelles.

Pour cela, le(la) volontaire sera amené(e) à proposer différents formats d'activités :

- accueil du public (billetterie, information), des élèves/parents des cours de musique, des artistes ou de groupes en résidence, des jeunes lycéens susceptibles de fréquenter la salle de MA ;
- l'accueil des groupes usagers des box de répétitions ;
- recherches bibliographiques et actualités sur les musiques actuelles (via les TIC) ;
- participer à des manifestations locales pour récolter les besoins des jeunes en terme de pratique et de diffusion de leur musique ;
- en fonction de sa sensibilité, proposer des actions locales de sensibilisation ou d'actions culturelles en partenariat avec des structures locales : l'école de musique, l'ADDA, le service jeunesse du Grand Auch sur des sujets tels que le risque auditif, la participation des jeunes...

Le rôle du (de la) volontaire dans cette mission est double :

- s'approprier les outils et les moyens de la structure pour participer, à son niveau, à l'éducation artistique de nos usagers, jeunes en particulier.
- apporter à la structure sa vision extérieure, son état d'esprit, sa motivation, ses idées neuves pour améliorer avec l'équipe permanente les pratiques professionnelles.

Modalités

Le (la) volontaire intègre une équipe de 3 permanents de la salle de musique. Il (elle) reste sous la responsabilité du directeur de la structure. Le tutorat est lui assuré par la médiatrice de l'information jeunesse.

Les locaux sont situés au 9 bis rue de l'industrie à Auch. Le (la) volontaire aura à sa disposition un bureau et un ordinateur, le téléphone, dans les mêmes conditions que l'équipe permanente. En cas de déplacement, l'association dispose d'un véhicule de service.

La mission d'une durée de 28h/semaine est répartie sur 4 jours de la semaine (y compris le samedi en cas de manifestations particulières. La journée sera rattrapée le lundi suivant le cas échéant). Les horaires sont à définir avec le (la) volontaire avant son arrivée. La durée du volontariat est de 10 mois.